

PROGRAMME DE FORMATION

Préparation Autorisation de conduite – Base CACES® - R490 – Conduite de grue auxiliaire de chargement

**S205-
AC**

Public/Pré-requis

- Toute personne amenée à utiliser un engin de chantier
- Pré-requis : Aptitude médicale (Certificat médical du Médecin du Travail)

Objectifs

- Etre sensibilisé à la réglementation, la recommandation concernant les grues auxiliaires et le rôle des différents organismes de contrôle et de prévention,
- Respecter la signalisation sur route, le plan de circulation en entreprise et sur chantier,
- Connaître la technologie des grues auxiliaires ainsi que leur positionnement et leur stabilité,
- Maîtriser les opérations de chargement/déchargement de véhicules en appliquant les consignes de conduite et de sécurité en vigueur, en entreprise et sur voie publique,
- Assurer la maintenance de premier niveau des grues auxiliaires et équipements utilisés,
- Se voir délivrer un CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité).

Durée : 1 jour

Lieu

- Intra ou inter-entreprises

Intervenant

- Formateur spécialisé

Particularité

- Un recyclage est requis tous les **10 ans**
- Une Autorisation de conduite pourra être délivrée par l'employeur au stagiaire qui aura participé à toute la formation et **satisfait aux tests théoriques et pratiques sur la base du CACES®** (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) **R490**
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

Programme

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation Théorique : 0,5 jour

- Réglementation et textes (Code du Travail, R490 CNAMTS et Décret du 08/01/65),
- Accidents du travail et risques divers, acteurs de la prévention,
- Règles et consignes de conduite en sécurité, stabilité des engins de chantier,

Formation et évaluation Pratique : 0,5 jour

- Opérations de levage : Présentation – Description – Equipements ; différents montages sur porteur – Mise en marche ; orientation – Stabilisation – Levage ; gestes de commandement – Centre de gravité ; notion d'équilibre ; courbe de charge ; règles de sécurité,
- Principaux risques : Retombée – Renversement de la charge – Déformation des châssis; les risques avec les obstacles fixes ou mobiles; les risques électriques (lignes aériennes),
- Contrôles : Sur porteur, sur grue de chargement,
- Connaissance de l'environnement : Chantier, zone urbaine,
- Points divers : Elingage, entretien de la grue de chargement, prescriptions du code de la route,
- **Détails des équipements et environnement de la formation pratique (+évaluation par le formateur) définis dans le Document «Tout ce qu'il faut Savoir Nouvelle recommandation R490 » joint**

Référence réglementaire :

- **Recommandation R490 CNAM**

Tarif : (6 personnes maxi)

- **Nous consulter**